



Bref protocole de la séance du comité de Petits animaux Suisse du 10 mai 2014

- Le comité a pris de nouvelles décisions concernant le nombre de commissions et leurs activités pour la prochaine période des mandats.
- Regula Wermuth a informé sur le camp des jeunes 2014, une possible marche sous les étoiles ainsi qu'une enquête planifiée dans le domaine des membres.
- La commission pour la publicité en faveur des membres et leur accompagnement aura un cahier des charges adapté et une appellation plus courte. Nouveau nom: commissions des membres.
- Concernant les prochaines journées de l'Entente Européenne 2014, des questions ont été posées et des thèmes de discussions proposées aux représentants de Petits animaux Suisse.
- Dans le domaine marketing, le Président Kurt Lirgg a informé le comité sur les activités proposées pour l'année du jubilé de la Tierwelt ainsi que sur les résultats étonnants concernant un questionnaire sur les abonnements envoyés aux membres de Petits animaux Suisse. Incompréhensible, le nombre de membres qui ne sont toujours pas abonnés à la Tierwelt. Le comité discutera de nouvelles voies pour l'utilisation future du bénéfice de la Tierwelt lors de son prochain séminaire.
- La première édition présentée de la nouvelle brochure de la fédération n'a pas convaincu le comité.
- Dans le cahier des charges du Rédacteur en chef de la Tierwelt, des précisions concernant le choix des titres ont été apportées.
- Le Directeur de la centrale a informé sur les nouvelles procédures juridiques engagées qui sont toutes sur le bon chemin.
- Les mandats pour l'adaptation du programme d'exposition ont été donnés et le renouvellement sera assuré pour la nouvelle saison des expositions.
- Le caissier, Jakob Etter, a informé sur le décompte Tierwelt du premier trimestre 2014.

- L'association pour les races suisses de petits animaux (FSK / ARS) renonce à une subvention de Petits animaux Suisse pour 2014. Le comité se réjouit de l'évolution positive des finances de cette association.
- Pour l'association pour la valorisation de la viande et le groupe d'intérêt pour les chèvres naines, le comité a approuvé un montant forfaitaire pour l'année 2014.
- La division Oiseaux d'agrément Suisse a reçu une subvention pour le financement de la COM.
- Exposition commune de 2018; le comité a levé les derniers points ouverts et la convention définitive pourra être signée par toutes les parties.
- Les rapports annuels des commissions de la communication, des finances et de la commission marketing ont été approuvés par le comité. Pour le séminaire 2014, le caissier préparera divers thèmes à traiter sur les finances.
- Le comité a terminé les derniers préparatifs pour l'assemblée des délégués de 2014 à Martigny.
- Le comité a été informé sur les adaptations à réaliser dans le règlement de la justice de la Fédération. Des modifications sont nécessaires pour préciser les violations du règlement concernant les concours avec des pigeons voyageurs. Cette révision du règlement de la justice de la Fédération sera présentée à l'assemblée des délégués de 2015.
- La publication de la place de Directeur de la centrale paraîtra dans les éditions de la Tierwelt numéros 20 et 21 ainsi que dans les journaux régionaux du Nord-Ouest de la Suisse aux mêmes dates.
- Cinq demandes pour des manifestations en faveur de la relève, sept pour des manifestations publicitaires, une pour une conférence et cinq demandes pour des contrôles concernant la protection des animaux ont été acceptées.
- Une délégation pour une exposition a été attribuée.
- Les présidents des divisions ont informé sur les affaires actuelles au sein de leurs quatre fédérations.

- Des sociétés, des associations spéciales et des fédérations cantonales ont remercié pour les contributions reçues.
- Kurt Lirgg a informé sur une conférence d'une journée de la protection suisse des animaux, sur ses visites aux manifestations publicitaires de Petits animaux Suisse et sur sa participation à l'assemblée de la FSK / ARS.
- Petits animaux Suisse était représentée à l'assemblée des actionnaires du ZT AG et a pris connaissance du rapport annuel positif de l'entreprise.

Zofingue, le 10 mai 2014